

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DÉCISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
Réf : 2015100013	03/06/2016

Référence de la décision : A/RA/2016-06-015

Approbation du dossier préliminaire de sécurité du projet relatif à la réouverture au trafic voyageur de la ligne Chartres-Voves

A été approuvé, à la demande de SNCF Réseau, le dossier préliminaire de sécurité du projet relatif à la réouverture au trafic voyageur de la ligne Chartres-Voves dans les conditions prévues dans la décision.